



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**COGECO porte le dividende trimestriel de 0,10\$ par action**

**Montréal, Canada – le 29 octobre 2009** – COGECO inc. (TSX :CGO) (« COGECO » ou « la Compagnie ») a annoncé aujourd’hui que son conseil d’administration a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,10 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, une augmentation de 0,02 \$, ou 25 % comparativement au dividende trimestriel de 0,08 \$ par action déclaré pour chaque trimestre de l’exercice financier 2009. Le dividende sera payable le 26 novembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 12 novembre 2009.

La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d’être examinés et approuvés par le conseil d’administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d’exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d’autres facteurs qu’il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés, et s’il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

**À propos de COGECO**

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par sa filiale Cogeco Câble, COGECO procure fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale, par l’intermédiaire de sa filiale Cogeco Data Services, des services de réseautage de données, des applications d’affaires électroniques, de vidéoconférences, d’hébergement Web, d’Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d’accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d’autres fonctions de communication évoluées. Par l’intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite les stations de radio RYTHME FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

**Information :** Marie Carrier  
Directrice, Communications d’entreprise  
Tél. : (514) 764-4700